Tombé d'une hauteur de quatre mètres

Un pénible accident, qui mettra dans la misère toute une famille déjà bien éprouvée, s'est produit rue Jacquemars-Giélée.

Hier dans l'après-midi, vers 4 heures et demie, un ouvrier peintre, Louis Burgrave, 40 ans, demeurant rue Vauchelet, à Carlleleu, travaillait pour le compte d'un entrepreneur de peinture de la rue Solférino à la maison de l'immeuble situé à l'angle des rues Jacquemars-Giélée et Fontaine-Delsaux.

Quelques minutes après il travaillait, à l'huile, grande échelle, lorsque le pied de la fenêtre du 1er étage, malheureusement fixé et en tout pas perdre l'équilibre et tomba sur le trottoir.

Un cocher, M. Duplez se précipita pour relever le malheureux qui gisait, le front sanglant. On le transporta chez M. Martin, loueur de voitures où le docteur Bertin vint lui donner des soins.

Outre une forte blessure au front, il avait une fracture à la cuisse gauche et plusieurs côtes brisées. Sur sa demande, le blessé, qui en est à sa deuxième chute depuis un an, a été transporté à son domicile. Il est marié et père de plusieurs enfants.

Dompteur et maîtaillon arrêté par les chiens policiers

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les agents Dehaut et Levillon faisaient, en compagnie des chiens policiers, « Boule » et « Rip », une ronde dans la partie des remparts située entre les portes d'Arras et des Postes. Au moment où ils arrivaient à proximité d'un jardin potager de la brigade du Sud, ils en virent soudain dégourdir un homme chaussé d'espadrilles qui se mit à fuir à toutes jambes du côté de la porte des Postes.

Désespérant de l'atteindre, ils lancèrent leurs chiens à sa poursuite. Ceux-ci ne tardèrent pas longtemps à rattraper le fuyard qui pour éviter d'être mordu se couchait à plat ventre, attendant l'arrivée des agents.

C'était un nommé Félix François, âgé de 36 ans. On le fouilla et on trouva sur lui un revolver à six coups chargé, un couteau-baïonnette et une tenaille.

Il a été écroué.

Fermeture d'usine. — M. Georges Rémy a décidé, par suite de fin de bail, de fermer ses établissements, situés rue Lafayette, à partir du 21 juillet. Cinquante-cinq ouvriers seront de ce fait privés de travail.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE
SUCRE BÉGHIN

ROUBAIX

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Suite des résultats :

Classe de Piano (Demoiselles). — Premières classes (Professeurs : M. A. Sellin et Mlle M. Hordoir). — 1er prix, médaille d'argent : Dewynd Madeleine, Crottez Jeanne, Conrad Marie, Capelle Aline, Lehrun Monique, Dubreul Blanche, Leblanc Andrée, Lebosse Germaine, Dutoitelle Valentine. — 2e prix : Vandenbogel Madeleine, Dufour Hermance, Parmen Marguerite, Hazebrouck Marthe. — 1er accessit : Speelers Suzanne, Carpentier Hortense, Lamachia Fernande, Lebrun Antoinette, Oudar Blanche, Lame Marie-Louise, Lenfant Marcelle, Benoit Marguerite. — 2e accessit : Droulle Marie, Lefère Claire, Thomas Hélène, Houdot Andrée.

Deuxièmes classes (Professeurs : Mme Bauters-Leman et Mlle Madeleine Roulze). — 1re mention : Kramer Elisabeth, Lemettre Adèle, Delaplace Yvonne, Vanhuysse Aurore, Scalbert Marie-Thérèse, Bonnet Marie, Hubert Gabrielle, Defrance Raymonde, Huyghe Madeleine. — 2e mention : Opsomer Gabrielle, Bécrier Aline, Vandekerkove Hélène, Buh Wilhelmine, Hospel Germaine, Robaeys Jeanne, Bonte Marthe, Jonson Marguerite, Vandenvalère Jeanne.

Institution Notre-Dame des Victoires. — Les brillants succès dans les concours et examens pour les élèves de l'Institution Notre-Dame des fin d'année ont été des plus satisfaisants des Victoires. Au concours général des collèges libres, ces élèves ont obtenu onze nominations.

Sciences religieuses : 4e accessit, Robert Cerbaux, 5e accessit, Marcel Muffiez. — Philosophie : 2e prix, Robert Wibaux, 2e accessit, Paul Eeckman. — Mathématiques : 2e accessit, Léon Debar. — Sciences Naturelles : 1er prix, Félix Mazure, 2e prix, Paul Thoyer. — Physique et chimie : 1er prix, Noël Welcomme, 1e accessit, Pierre Lepoutre, 3e accessit, Albert Declerck. — Composition Française : 4e accessit, Paul Dumilieul.

La première série des examens du baccalauréat a donné les résultats suivants :

Huit élèves présentés, six reçus.

Sont reçus définitivement. — Philosophie : André Deblock ; Mathématiques (A) : Léon Dubar ; Premières (C) : Albert Declerck, Henri Bocquet, Pierre Lepoutre, Noël Welcomme.

Pensionnat Saint-Louis. — On nous communique la note suivante :

Le dimanche 19 juillet aura lieu à Saint-Louis, une fête de gymnastique très intéressante.

Les nombreux élèves de cette école admirablement dirigés par leurs maîtres dévoués, ont tenu à reprendre cette année une vieille tradition, et nous ne doutons pas que les parents et les amis ne viennent les encourager par leur présence, et applaudir aux succès que promet cette belle fête.

Les exercices d'ensemble où figureront 200 élèves commenceront à trois heures et demie précises.

Le pigeon voyageur du XXe siècle ; La Médecine de Raspail ; Le Guide Médical de Decroix ; Le Foyer Domestique ; L'art d'être heureux, se trouvent à LA LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Société d'épargne. — Les commissions des sociétés d'épargne sont instamment priées de prendre connaissance, au bureau de la Caisse d'épargne, 5, rue du Château, d'un avis très important concernant les retraits de fonds à faire en vue de la fête des Fabriques.

Toutes les indications utiles et les imprimés nécessaires seront mis à la disposition des sociétés jusque mercredi soir.

Les intéressés sont priés de faire leurs demandes de remboursements, de préférence en semaine, en dehors de la séance du dimanche matin (de 9 à 11 heures). Ils seront assurés d'être servis beaucoup plus rapidement.

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et incurables privés de ressources. — Le second mardi de juillet tombant le jour de la Fête nationale les assistés qui sont habituellement payés le mardi (lettres A, B et C) seront exceptionnellement payés en même temps que ceux du mercredi (lettres D, E et F) c'est-à-dire mercredi prochain 15 juillet. — Les assistés dont les noms commencent par les lettres A, B, C, D, E et F devront en conséquence se présenter mercredi prochain, 119-121, rue Pellart, aux heures suivantes : le matin à 8 heures et demie, les vieillards sachant signer ; à neuf heures ceux ne sachant pas signer ; à dix heures les personnes munies de procurations.

L'après-midi, à 2 heures, les incurables sachant signer ; à deux heures et demie les incurables ne sachant pas signer, et à trois heures les personnes munies de procurations.

Les intéressés sont instamment priés de se conformer à ces indications afin d'éviter l'encombrement.

Pour les autres jours rien n'est changé : jeudi lettres G à M, et vendredi N à Z, les vieillards le matin et les incurables l'après-midi.

Concerts publics. — Aujourd'hui fanfare de Roubaix-Nord, de 11 à 12 heures et demie, au sud, contre le Parc de Barbieux par la Fanfare Delsart.

Demain lundi, de nouvelles et demie à dix heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, concert par l'Union Fraternelle et Musicale des Anciens Soldats Musiciens.

Planches de bois bâtards. Vente de bois de hange chez Marcelli, 3 et 16, rue du Bois-Bouleau.

A l'occasion du 14 Juillet, les bureaux de la mairie seront fermés le jeudi 15 juillet. Toutefois, le bureau de l'état-civil restera ouvert jusqu'à quatre heures du soir pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

Le 14 juillet. — Au programme des fêtes sont ajoutés des jeux de jeux. Les amateurs pourront s'adresser chez M. Théophile Gheysen, cabaretier, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Epeule.

L'école de natation et les bains de la rue de Rome seront fermés au public mardi.

Les marchés de la Grande-Place et de la Place de la Liberté sont maintenus le mardi 14 juillet. Mais le matériel des marchands devra être enlevé par leurs soins, à une heure précise de l'après-midi.

Le marché aux fleurs aura lieu, le même jour, sur le parvis de l'église Saint-Martin.

Avis aux contribuables. — Pour cause de remise de service, les bureaux de la perception de Roubaix-Ouest, rue de la Perche, 20, seront fermés du 15 au 20 juillet.

Les contusionnés d'un faux-pas. — Mme Deleye, rue d'Epinal, 31, s'est fracturé le pied droit, vendredi soir, vers onze heures, en tombant à la suite d'un faux-pas, boulevard d'Armentières.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Desbonnets, elle a été conduite en voiture à l'hôpital de la Fraternité.

Coups de couteau. — A la suite de l'interrogatoire que lui a fait subir hier M. L'Hôte, juge d'instruction, Léon Jamois a été mis en liberté provisoire.

Un ouvrier se jette dans le canal. — Un ouvrier peintre de chaînes, Victor Déperne, 21 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 115, s'est jeté dans le canal, au quai de Wattrelos, vendredi soir, vers neuf heures et demie.

Des passants témoins de la scène, ont pu le retirer à temps de l'eau.

Un ouvrier qui voit ses parents. — Samedi à midi, Henri Smalbecq, 51 ans, occupé au Peignage Allart-Rousseau et Cie, était surpris emportant de l'usine un petit paquet de laine cardée et une plaque de machine, en cuivre, qu'il dissimulait sous ses vêtements.

La police informée arrêta l'indélicat ouvrier qui demeure rue Faidherbe, cour Noël, à Wattrelos.

Une perquisition fut faite à son domicile par le commissaire de cette ville ; elle amena la découverte de laine précédemment dérobée chez MM. Allart-Rousseau et Cie.

Aussi, Henri Smalbecq a-t-il été maintenu en état d'arrestation. Il sera déféré au Parquet.

Ce ne pâtre pas. — Mlle R... L..., rue de Lannoy, qui, hier, tentait d'émettre une fausse pièce de deux francs, a été l'objet d'un procès-verbal.

Toujours voleurs. — Le service de la fourrière a encore capturé neuf chiens et dressé deux contraventions.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants — Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'étranger :
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✱ THOMAS Lmd

Mariages du 11 juillet. — Roger Lechêtel, employé de commerce, et Berthe Lelièvre, tailleuse. — Victor Leclercq, tisserand, et Mathilde Boeckx, tisserande. — Albert Pesez, employé de commerce, et Flore Vanbringene, couseuse. — César Charlet, tisseur, et Albertine Wultsebroeg, rattacheuse. — Romain Vanden Bosch, ourdrier, et Thérèse Sidders, épluchoeuse. — Albert Denève, contremaître de tissage, et Berthe Cornil, contremaîtresse. — Florent Lefèvre, mécanicien, et Pauline Deplanque, servante. — Léopold Van Roosbeke, journalier, et Clémence Vanhuysse, bambrocheuse. — Charles Hellinckx, rattacheur, et Célina Frodure, rattacheuse. — Louis Debels, apprêteur, et Joséphine Soudan, soigneuse. — Désiré Potié, menuisier, et Maria Deplanques, tisserande. — Richard Van Friel, rattacheur, et Clémentine Varzeele, rattacheuse. — Edouard Villaeys, mécanicien, et Eugénie Mornie, couturière. — Jean Vanbunder, rattacheur, et Marie Sapoint, bambrocheuse. — Lucien Delahaye, comptable, et Egyptienne Dejardin, institutrice. — Raphaël Loof, soldat au 43e régt d'infanterie, et Jeanne Samyn, journalière. — Louis Groven, domestique, et Marie Montury, cabaretière. — Camille Monnier, apprêteur, et Elvire Lugut.

MOREL - GOYEZ
MOBILIERS, rue Esquermoise, 29, LILLE

WATTRELOS

UNE SCÈNE DE SAUVAGERIE AU HAMEAU DE WINHOUTE

La maison occupée par Achille Wasteyn, 28 ans, charbonnier au hameau du Winhoute, rangée Brelle, maison Dubois, a été envahie par quatre individus dans la soirée de vendredi.

Ils ont tout brisé dans la maison, meubles, vaisselles, etc., et roué de coups de pied et de poing l'habitant de la maison qui porte des contusions sur tout le corps ; les malfaiteurs l'ont piétiné avec rage, après lui avoir enlevé sa montre et le produit de sa quinzaine.

Wasteyn a porté plainte à la gendarmerie et une enquête est ouverte pour rechercher ces individus qui ont causé pour 500 francs de dégâts dans l'habitation d'un modeste ouvrier charbonnier.

« La Wattrelosienne ». — Sur sa demande, la société de gymnastique « La Wattrelosienne » a été admise à prendre part au cortège des diverses sociétés de la ville, le jour de la Fête nationale, le 14 juillet.

La Commission des Fêtes qui a assigné comme place de se mettre immédiatement après la musique « Les Enfants de la Lyre ».

Cette démarche honore grandement les membres de la Jeunesse Catholique qui veulent simplement montrer à leurs concitoyens qu'ils sont aussi bons Français que bons Catholiques, selon la devise inscrite à leur drapeau : « Dieu et Patrie ».

Au cours de cette sortie imprévue, ces messieurs les moniteurs du cours militaire et de la section de gymnastique ont décidé de rassembler la société tout entière : clairons, adultes, pupilles, le lundi 15 juillet, à 7 heures 1/2, dans la cour de l'école Saint-Joseph. Ceux qui ont des fusils doivent les prendre.

La Chorale « Les Amis Réunis du Centre », fera célébrer un obit en l'église Saint-Maclou, mardi 14 juillet, à 9 heures, pour ses membres honoraires et actifs ou leurs parents décédés.

Emplacement de l'Abattoir. — M. le Préfet du Nord a approuvé la délibération du Conseil municipal concernant le choix du terrain de l'abattoir, situé, rue du Bureau, derrière l'école de garçons du Centre.

Le Conseil municipal sera donc appelé bientôt à délibérer pour l'achat de ce terrain d'une contenance de deux hectares suivi de l'approbation des plans et devis de l'abattoir projeté.

Incendie. — La gendarmerie a arrêté un individu Lothinder, Noël, qui paraît être compromis dans l'incendie nocturne de Espin-Vert et dans la scène de sauvagerie du Fontenoy à Roubaix où le lieutenant Cappart s'est particulièrement remarqué.

WATTRELOS. — du 11 juillet. — Naissance. — Ovelaye Hélène, rue de Bouleuse.

Publications de mariage. — Eugène Vanhuchen, charbon et Léonie Dehrynker, tisseuse. — Comte Surpine, tisseur et Thérèse Vanneuwenghe, mendeuse. — Noël Tanturier, charretier et Leonie Vandewegh, pédineuse. — Henri Dolepelut, tisserand et Irma Hutteau, tisseuse. — César Heulemeuux, employé de commerce et Marie Brunin, ourdisseuse. — Pierre Jacob, aiguiseur et Marie Vandevelde, bambrocheuse. — Arnaud Pollet, représentant de commerce et Marie Calle, employée. — Edouard Dufeu, peigneur et Marie Pachin, fileteuse.

Mariage. — Louis Lampe, instituteur et Marie Blanchisseur.

CROIX

Injustice réparée. — Nos lecteurs ont pu voir dans le programme que nous avons donné de la fête nationale qu'une distribution de vin, et de gâteaux serait faite aux enfants des écoles laïques. Ces largesses seront payées avec l'argent de tous les contribuables, déjà lourdement imposés, à cause des 50.000 francs dépensés chaque année pour instruire, nourrir et habiller les élèves de la laïque. Les parents qui veulent pour leurs enfants l'école où Dieu est connu et adoré font les frais de l'instruction de leurs enfants et sont encore obligés de verser leur quote-part pour donner à leurs petits les mêmes plaisirs que ceux de l'école d'en face.

C'est mardi que le Comité libre procédera, dans la matinée, à cette distribution dans les écoles libres.

C'est un beau devoir républicain qu'accomplissent les ouvriers de ce Comité.

Le bureau de la mairie sera fermé lundi après-midi et mardi toute la journée.

Distribution de sérum. — M. A. Toussaint, place Saint-Martin.

Cercle Léon XIII. — Mardi, à onze heures, en l'église Saint-Pierre, sera célébré un obit pour les membres défunts du cercle Léon XIII. Les familles des sociétaires sont invitées à y assister.

CROIX. — Naissance. — Jeanne Séruve, rue de Tourcoing.

Décès. — Charles De Médemeester, 78 ans, 5 mois, rue du Boulevard, 18.

WASQUEHAL

Excursion. — Le patronage Saint-Joseph fera mardi prochain son excursion annuelle au sanatorium de la Marlière. Tous les membres se feront comme d'habitude un réel bonheur d'y prendre part.

Attelage dégâts et arrêtés. — Nous avons relaté hier la disparition de l'attelage de M. Jules Delecluse-Six, brasseur. Le cheval avait bien pris la direction de la place. Il est allé ensuite sur Flers, et après une rencontre avec les douaniers de Mons-en-Barœul, a abouti chez M. Gommert, à Flers, parent de M. Delecluse, où l'animal est parfois en pature.

LANNOY

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire. Etaient présents : MM. Samuel Dujardin, adjoint ; Dumortier, Asche, Seys, Verriest, Henno, Célestin Bettremieux, Dancette, Nys, Desplanques, Bourgois, Cerisuelle et Eloi Delporte. — Absents : MM. Jean Lefebvre et Henri Delporte.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Bureau de Bienfaisance. — Exercice clos de 1907 : Recettes, 13.764 fr. 89 ; dépenses, 8.930 f. 29, d'où un excédent de recettes de 3.934 fr. 60, lequel forme le contingent du budget additionnel de 1908. — Le budget primitif de 1909 porte en recettes et dépenses, la somme de 4.000 fr.

Hospices. — Exercice définitif de 1907 : Recettes, 20.670 fr. 56 ; dépenses, 16.307 fr. 47. Il résulte un excédent de recettes de 3.763 fr. 09, qui est inscrit aux chapitres du budget additionnel de 1908. — Le budget primitif de 1909 se balance en recettes et en dépenses par 17.250 fr.

Le Maire fera une démarche à la Préfecture en vue d'obtenir, en faveur des vieillards de l'Hospice, du tabac à prix réduit de première demi-livre.

Comptes et budgets de la ville. — M. le Maire se retire et passe la présidence à M. Dujardin.

Le compte administratif de 1907 se présente comme suit : Recettes, 80.908 fr. 40 ; dépenses, 66.265 fr. 89.

Le budget additionnel de 1908 est constitué avec le reliquat de l'exercice clos de 1907, soit une somme de 14.639 fr. 54.

Le budget primitif de 1909 prévoit, en recettes et dépenses, le chiffre de 80.101 fr. 16.

M. Agache demande si l'on ne pourrait empêcher le bruit produit par les enfants sur la Grande-Place, lorsqu'il y a des exécutions musicales. M. le Maire répond qu'il suffira de prendre quelques mesures de police.

L'assemblée est d'avis d'assurer contre les accidents, moyennant 45 francs par an, le garde-champêtre et le mécanicien des eaux potables.

Les pensions des vieillards. — M. Samuel Dujardin renouvelle un vœu qu'il a émis l'an dernier, à pareille époque, tendant à ce que le député de la circonscription et le Conseil général prennent l'initiative d'augmenter de 5 fr. par mois le taux actuel des pensions qui est de 10 francs. L'adjoint au Maire fait remarquer, qu'en beaucoup de communes où la vie ne coûte pas plus cher qu'à Lannoy, les pensions sont de 12, 15 et 20 francs, sans que la participation du budget communal aux frais soit plus élevée qu'ici, où elle est de 25 0/0.

Le vœu de M. Dujardin est adopté.

La séance est levée à neuf heures.

Accident de travail. — A la carderie-filature Parent-Montfort, rue Saint-Jacques, Palmyre Vandeveldo, 20 ans, demeurant à Néchin, en voulant saisir des barbes de déchets, a eu le bras droit enserré entre deux pignons. Le docteur Caudmont a relevé une blessure à l'avant-bras droit et a prescrit dix jours de repos.

TOURCOING

Le Jubilé sacerdotal de 50 années de prêtrise de M. Ducoulombier

CURÉ DU SACRÉ-CŒUR

Le clergé de la paroisse du Sacré-Cœur communique aux paroissiens la note suivante :

« Nous rappelons aux paroissiens du Sacré-Cœur que dimanche 19 et mardi 21 juillet auront lieu les fêtes jubilaires de leur digne curé, M. l'abbé Ducoulombier, à l'occasion de sa cinquantième année de sacerdoce.

Plus besoin n'est de faire l'éloge de celui qui, pendant 28 ans, a dirigé cette belle paroisse qui n'a rien à envier aux autres au point de vue des œuvres.

M. le Curé a toujours témoigné à ses paroissiens une affection toute paternelle ; il est donc juste que les enfants se montrent reconnaissants vis-à-vis du père, et nous avons la certitude qu'ils viendront nombreux à la messe solennelle que célébrera le vénéré jubilaire dimanche 19 juillet, à dix heures.

Ils auront aussi le bonheur d'entendre la parole éloquente de M. le chanoine Fichaux qui retracera la vie si bien remplie du pasteur.

Le Conseil municipal sera donc appelé bientôt à délibérer pour l'achat de ce terrain d'une contenance de deux hectares suivi de l'approbation des plans et devis de l'abattoir projeté.

Incendie. — La gendarmerie a arrêté un individu Lothinder, Noël, qui paraît être compromis dans l'incendie nocturne de Espin-Vert et dans la scène de sauvagerie du Fontenoy à Roubaix où le lieutenant Cappart s'est particulièrement remarqué.

WATTRELOS. — du 11 juillet. — Naissance. — Ovelaye Hélène, rue de Bouleuse.

Publications de mariage. — Eugène Vanhuchen, charbon et Léonie Dehrynker, tisseuse. — Comte Surpine, tisseur et Thérèse Vanneuwenghe, mendeuse. — Noël Tanturier, charretier et Leonie Vandewegh, pédineuse. — Henri Dolepelut, tisserand et Irma Hutteau, tisseuse. — César Heulemeuux, employé de commerce et Marie Brunin, ourdisseuse. — Pierre Jacob, aiguiseur et Marie Vandevelde, bambrocheuse. — Arnaud Pollet, représentant de commerce et Marie Calle, employée. — Edouard Dufeu, peigneur et Marie Pachin, fileteuse.

Mariage. — Louis Lampe, instituteur et Marie Blanchisseur.

CROIX

Injustice réparée. — Nos lecteurs ont pu voir dans le programme que nous avons donné de la fête nationale qu'une distribution de vin, et de gâteaux serait faite aux enfants des écoles laïques. Ces largesses seront payées avec l'argent de tous les contribuables, déjà lourdement imposés, à cause des 50.000 francs dépensés chaque année pour instruire, nourrir et habiller les élèves de la laïque. Les parents qui veulent pour leurs enfants l'école où Dieu est connu et adoré font les frais de l'instruction de leurs enfants et sont encore obligés de verser leur quote-part pour donner à leurs petits les mêmes plaisirs que ceux de l'école d'en face.

C'est mardi que le Comité libre procédera, dans la matinée, à cette distribution dans les écoles libres.

C'est un beau devoir républicain qu'accomplissent les ouvriers de ce Comité.

Le bureau de la mairie sera fermé lundi après-midi et mardi toute la journée.

Distribution de sérum. — M. A. Toussaint, place Saint-Martin.

Cercle Léon XIII. — Mardi, à onze heures, en l'église Saint-Pierre, sera célébré un obit pour les membres défunts du cercle Léon XIII. Les familles des sociétaires sont invitées à y assister.

CROIX. — Naissance. — Jeanne Séruve, rue de Tourcoing.

Décès. — Charles De Médemeester, 78 ans, 5 mois, rue du Boulevard, 18.

WASQUEHAL

Excursion. — Le patronage Saint-Joseph fera mardi prochain son excursion annuelle au sanatorium de la Marlière. Tous les membres se feront comme d'habitude un réel bonheur d'y prendre part.

Attelage dégâts et arrêtés. — Nous avons relaté hier la disparition de l'attelage de M. Jules Delecluse-Six, brasseur. Le cheval avait bien pris la direction de la place. Il est allé ensuite sur Flers, et après une rencontre avec les douaniers de Mons-en-Barœul, a abouti chez M. Gommert, à Flers, parent de M. Delecluse, où l'animal est parfois en pature.

LANNOY

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire. Etaient présents : MM. Samuel Dujardin, adjoint ; Dumortier, Asche, Seys, Verriest, Henno, Célestin Bettremieux, Dancette, Nys, Desplanques, Bourgois, Cerisuelle et Eloi Delporte. — Absents : MM. Jean Lefebvre et Henri Delporte.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Bureau de Bienfaisance. — Exercice clos de 1907 : Recettes, 13.764 fr. 89 ; dépenses, 8.930 f. 29, d'où un excédent de recettes de 3.934 fr. 60, lequel forme le contingent du budget additionnel de 1908. — Le budget primitif de 1909 porte en recettes et dépenses, la somme de 4.000 fr.

Hospices. — Exercice définitif de 1907 : Recettes, 20.670 fr. 56 ; dépenses, 16.307 fr. 47. Il résulte un excédent de recettes de 3.763 fr. 09, qui est inscrit aux chapitres du budget additionnel de 1908. — Le budget primitif de 1909 se balance en recettes et en dépenses par 17.250 fr.

Le Maire fera une démarche à la Préfecture en vue d'obtenir, en faveur des vieillards de l'Hospice, du tabac à prix réduit de première demi-livre.

Comptes et budgets de la ville. — M. le Maire se retire et passe la présidence à M. Dujardin.

Le compte administratif de 1907 se présente comme suit : Recettes, 80.908 fr. 40 ; dépenses, 66.265 fr. 89.

Le budget additionnel de 1908 est constitué avec le reliquat de l'exercice clos de 1907, soit une somme de 14.639 fr. 54.

Le budget primitif de 1909 prévoit, en recettes et dépenses, le chiffre de 80.101 fr. 16.

M. Agache demande si l'on ne pourrait empêcher le bruit produit par les enfants sur la Grande-Place, lorsqu'il y a des exécutions musicales. M. le Maire répond qu'il suffira de prendre quelques mesures de police.

L'assemblée est d'avis d'assurer contre les accidents, moyennant 45 francs par an, le garde-champêtre et le mécanicien des eaux potables.

Les pensions des vieillards. — M. Samuel Dujardin renouvelle un vœu qu'il a émis l'an dernier, à pareille époque, tendant à ce que le député de la circonscription et le Conseil général prennent l'initiative d'augmenter de 5 fr. par mois le taux actuel des pensions qui est de 10 francs. L'adjoint au Maire fait remarquer, qu'en beaucoup de communes où la vie ne coûte pas plus cher qu'à Lannoy, les pensions sont de 12, 15 et 20 francs, sans que la participation du budget communal aux frais soit plus élevée qu'ici, où elle est de 25 0/0.

Le vœu de M. Dujardin est adopté.

La séance est levée à neuf heures.

Accident de travail. — A la carderie-filature Parent-Montfort, rue Saint-Jacques, Palmyre Vandeveldo, 20 ans, demeurant à Néchin, en voulant saisir des barbes de déchets, a eu le bras droit enserré entre deux pignons. Le docteur Caudmont a relevé une blessure à l'avant-bras droit et a prescrit dix jours de repos.

Le Congrès de la Fédération de la jeunesse catholique du Nord se tiendra à Douai, les 17, 18 et 19 courant. Le Congrès sera présidé par M. le vicaire-général Carlier.

Le matin à dix heures et demie la messe sera dite par M. le curé et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Lecomte supérieur du collège.

Nous vous demandons de vouloir bien lui faire l'offrande ce jour-là de vos prières et de vos communions et nous vous prions instamment d'arborer vos drapeaux en témoignage de sympathique reconnaissance.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Nous rappelons qu'aujourd'hui, demain soir, à 1heures et demie, la séance de travail, 65, rue des Urbalines ; à onze heures et demie, la messe du Congrès, à Saint-Christophe ; à trois heures, la séance générale, au Casino, rue Nationale ; à cinq heures et demie, le salut solennel de clôture, à Saint-Christophe.

LES MAUVAISES MAISONS

Depuis un lustre ministériel et plus qu'en 1900 des enfants vêtus de blanc priaient pour la procession du Saint-Sacrement. Ils étaient bien gardés, sur le parcours qui durait une heure de 11 heures à midi, le tabernacle l'adoration et la joie de tous. Mais M. le Maire a supprimé les processions... « dans le but de ne pas exposer une foule de jeunes enfants aux fatigues et aux risques d'insolations qui sont un sujet d'inquiétude pour les pères et mères de famille. »

Vous êtes persuadés, n'est-ce pas, que M. le Maire était sérieux lorsqu'il prenait prétexte de sa sollicitude pour les enfants afin de colorer d'un semblant de raison le refus des processions. En êtes-vous encore aussi assurés après avoir lu les affiches annonçant la fête du 14 juillet ? Ce jour-là les enfants des écoles communales seront conduits par leurs maîtres sur la Grande-Place. Massés, immobilisés pendant une heure — de 10 à 11 heures — ils exécuteront trois chants patriotiques. La Patrie hobirée par des voix enfantines, nos futurs soldats exaltant les trois couleurs ; — ce n'est pas pour nous déplaire ; on le pense bien.

Mais voyez l'incohérence de M. le Maire : il n'a plus, en l'occurrence, le souci « des risques d'insolation » que courent « une foule de jeunes enfants » ; il ne compatit plus à « l'inquiétude des pères et mères de famille » comme lorsqu'il s'agit des processions ;

Pourtant, dans une procession, les enfants circulent et courent moins de risques d'insolation ; pourtant, en juin, époque des processions, il fait ordinairement moins chaud que le 14 juillet.

M. le Maire se défend parfois d'être un sectaire ; se défendra-t-il d'être fantaisiste ? Voilà cependant à quelle inconséquence il est parvenu pour éviter, par de mauvaises raisons, tenté d'expliquer de fâcheuse conduite vis-à-vis des catholiques.

Visites réconfortantes. — Les dames qui s'intéressent à la Société de secours mutuels « la Jeanne d'Arc », portent elles-mêmes aux sociétaires malades ce qui leur est utile, en les visitant.

Faites-vous renseigner en vous faisant inscrire sous les ustensiles, de deux heures et demie à sept heures, 65, rue des Ursulines.

Dispensaire Sainte-Marie des Anges, 52, rue du Tilleul (Croix-Rouge Française). — Horaire à partir du 15 juillet 1908 :

Consultations. : Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, à 3 h. ½.

Pansements : Tous les jours sauf les dimanches et jours fériés, de 2 h. ½ à 4 h. ½ ; mardis et samedis, pansements supplémentaires de midi à 1 heure.

Spécialistes : Pour les yeux : Mardi matin, à 10 h. (Dr Pulles) ; vendredi matin, à 10 h. (Dr Bonjé).

Pour la gorge, les oreilles et le nez : Jeudi matin, à 10 h. (Dr Decouvelaere).

Pour la poitrine et l'estomac : Mardi après-midi, à 4 h. (Dr Bourgois).

Pour les dents et la bouche : Mardi après-midi, à 5 h. (Dr Desfossez).

Massage. — M. et Mme Bocquet, 7, rue Winoc-Choequel, exécuteront gratuitement les ordonnances de massage portant le cachet du dispensaire.

N.-B. — Les consultations et pansements gratuits. Seuls les indigents sont admis. En aucun cas, les accidentés du travail ne sont soignés.

Le Dispensaire sera fermé le mardi 14 juillet.

Achetez : APPAREILS et Accessoires pour la PHOTOGRAPHIE chez :
J. Desrousseaux, 16, rue de Tournai, Tourcoing.

Concours de Lille. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. le capitaine directeur de l'Ecole de Tir et d'Instruction Militaire de Tourcoing a remporté, le 28 juin dernier, au stand militaire de Lille, dans un concours entre les officiers ayant déjà obtenu un premier prix dans les concours précédents, le prix d'honneur au revolver d'ordonnance. Ce prix consiste en un magnifique vase de Sèvres, offert par le Président de la République.

Le sympathique et distingué champion avait déjà, dans un des concours précédents, concurremment avec des officiers de l'active, remporté un premier prix, médaille d'or. Il a confirmé cette année ses derniers succès, en se classant premier sur 150 officiers, avec six balles, 45 points, distançant de 7 points le deuxième.

Samedi dernier, le Cercle des Officiers de Lille, dans une réunion intime, organisée à l'occasion du départ de M. le colonel Comte, a vivement acclamé le succès du lauréat.

Toutes nos félicitations à notre concitoyen M. Etienne Guéranger, qui, comme capitaine de la réserve, s'occupe avec tant de dévouement de l'Ecole de Tir et d'Instruction Militaire de Tourcoing.

LE CABINET DE CONSULTATIONS du docteur BONTE, oculiste, ancien aide de Clinique ophtalmologique à la Faculté catholique de Lille de 1900 à 1904, précédemment 19, rue Delobel, est transféré : 63, RUE SAINT-JACQUES, 63.

Pharmacies de garde pour le dimanche 12 juillet, à partir de midi. — MM. Decouvelaere, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Lesage, 121, rue de Roubaix ; Resse, 59, rue de la Croix-Rouge ; Lootgiéter, 108, rue de Lille ; Levin, 53, rue de Gand.

Le Comité de la Sauvegarde des Nourrissons informe les intéressés que la prochaine consultation du docteur Dumont, coïncidant avec la fête du 14 juillet, sera faite la veille, lundi, à neuf heures du matin.

Accidents de travail. — Octave Vanlemberghe, 34 ans, manœuvrier, rue Houchard, 29, plaie infectée de l'index gauche. Docteur Hurlez : repos de huit jours.

— Jules Catteau, 63 ans, tireur au peignage de la Tossée, coupures de l'index et du médius droit. Docteur Aerts ; repos de 15 jours.

— Armand Vandenmme, 63 ans, forgeron, boulevard du Blanc-Seau, est tombé à la renverse, le dos portant contre une barre de fer. Docteur Vanlaer. Repos de 15 jours.

CHAPELLERIE SEGARD-DEDOURGE,
29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes, Dames et Fillettes. Genre chapelier.

Un empoisonnement par la charcuterie. — Un négociant en laines, M. Charlet, rue de Gand, 16, et sa famille, ayant mangé mardi à midi des andouillettes d'Arras, se trouvèrent indisposés. Mais, seul, le cas de M. Charlet présentait de la gravité. MM. les docteurs Desbonnets et Vanneufville, auxquels vint se joindre M. le docteur Lemoine, ont combattu cette intoxication. Le malade est actuellement hors de danger.

Le bruit causé en ville par cet empoisonnement a déterminé la police à ouvrir une enquête. M. Moulines, commissaire, en a été chargé ; mais son action est devenue inutile par le fait que M. Charlet et sa famille irrémédiablement pas déposer de plainte.

Large de coups de couteau. — Jules Quittanne, l'ouvrier de la rue de l'Epidème qui fut large de coups de couteau par six individus, en revenant de Wattrelos, est sorti de l'hôpital samedi. Il a été envoyé au Sanatorium de la Bourgogne, où il achèvera de se remettre.

Expédition. — Des [illegible] de Tourcoing ont remis aux autorités belges, dans la soirée de samedi, Pierre Casteleyn, 22 ans, garçon de café, né à Bruxelles, et recherché par le parquet de Bruxelles pour faux et usage de faux.

Deux jeunes voyeurs. — Les [illegible] de Risquons-Tout, ont arrêté, [illegible] de la frontière du Pont-de-Neuville, deux jeunes pâtres, Alfred Boulbry, 18 ans, et Alphonse Debaere, 15 ans, qui à deux étaient nantis de quatre kilogs d'allumettes.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 11 juillet

Naissances. — Reichstadt Ferdinand et Joseph Sidonie, rue Nationale, 103. — Lamblais Clémentine, rue de Dunkerque, 48. — Lepoutre Yvonne, rue de Lorgies, 12.

Mariages. — Boudrot Edouard, chaudronnier, et Lamberchy Marie, tisseuse. — Hugo Victor, peintre en serrures et Dupuis Pauline, employée de commerce. — Parmentier Paul